



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

**AVIS PUBLIC**

**est par la présente donné par le soussigné que:**

Le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 20 juin 2024, par sa résolution n° 24-06-186, le règlement n° 336-24 établissant la Commission de la mobilité durable et du transport.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur du développement durable de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 – poste 2290 ou via l'adresse courriel [bkuhn@mrcdescollines.com](mailto:bkuhn@mrcdescollines.com).

Avis public donné le 27 juin 2024 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.



Benoît Gauthier  
Directeur général et greffier-trésorier